

## Instruction du dossier

Actuellement, le dossier d'étude d'impact du projet éolien de Saint-Aubert est en cours d'analyse par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Après l'avoir déposé le 24 mai 2022, nous avons reçu la demande complémentaire le 3 août 2022.

## Qu'est-ce qu'une demande de compléments ?

Le service de l'inspection des installations classées de la DREAL examine le dossier qui a été préalablement déposé en préfecture. Lors de l'analyse du dossier, la DREAL met en avant les éléments qu'elle souhaite voir complétés dans le dossier d'étude d'impact. Ces éléments sont listés sur un document validé par le préfet du département puis envoyé au chef de projet. Cette étape de demande de compléments est systématique sur tous les dossiers relatifs à des projets éoliens.

### À quoi ça sert ?

Les développeurs éoliens font appel à différents bureaux d'études externes afin d'établir l'étude d'impact du projet éolien. Tous ces bureaux d'études suivent un protocole précis pour l'établissement de l'étude d'impact mais avec des outils et un style de rédaction qui peuvent différer les uns des autres. L'objectif est donc d'obtenir un dossier homogène et le plus détaillé possible afin de pouvoir être étudié par la préfecture de manière efficace.

## LE CALENDRIER DU PROJET



## Zoom sur l'enquête publique

Avant l'obtention de l'Autorisation Environnementale a lieu une étape importante qui est l'enquête publique. Par arrêté préfectoral, l'enquête publique sera ouverte pendant une durée d'au moins un mois sur la commune de Saint-Aubert et sera encadré par un commissaire enquêteur nommé à cet effet.

Pendant la durée de l'enquête, l'intégralité du dossier est mis à disposition du public. Ces documents permettront aux riverains de prendre connaissance du dossier et d'y apporter des observations. Un registre sera mis en mairie et sur le site internet de la préfecture.

A l'issue de la durée de l'enquête publique, le rapport du commissaire enquêteur est mis à disposition du public et de la préfecture qui pourra alors prendre une décision d'autorisation pour le projet de Saint-Aubert.



### RESTEZ CONNECTÉS !

Pour ne rien rater des dernières actualités du projet, un seul espace :

[SAINT-AUBERT.PARCS-EOLIENS-ENERTRAG.FR](http://SAINT-AUBERT.PARCS-EOLIENS-ENERTRAG.FR)